DLP 22-6-81809767

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : J. THIAULT Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

Bulletin N° 19 - 17 juin 1981

V I G N E

MILDIOU : Les pluies orageuses de fin mai début juin ont été à l'origine de quelques contaminations. Des foyers primaires ont été découverts à POUILLY sur LOIRE (58), SALINS les BAINS (39) et SAINT LEGER sur DHEUNE (71). Cependant dans l'ensemble la situation reste saine.

Les vignes dont les stades se situent actuellement entre début et fin floraison selon les situations restent très réceptives et il convient de maintenir une excellente protection.

Aussi nous conseillons de renouveler le traitement au début de la semaine du 22 au 26 juin.

OIDIUM : Les premières manifestations de la maladie viennent d'être notées en SAONE et LOIRE. La protection contre l'oïdium doit être poursuivie avec soin. Dans le cas de traitements avec du soufre, continuer à apporter *1 kg de soufre par hectolitre* soit *8 à 10 kg de soufre par hectare*.

Cette dose peut paraître élevée, mais elle s'est confirmée comme nécessaire pour assurer une bonne protection (équivalente aux nouveaux systémiques) ; les risques de brûlures étant reconnus comme très limités avec les spécialités les plus utilisées dans la région.

POURRITURE GRISE : Nous rappelons que seuls des traitements préventifs spécifiques assurent une bonne protection contre cette maladie. En pratique quatre applications sont conseillées aux stades suivants :

- A : Fin floraison - nouaison (baies 2 - 3 mm de diamètre)
- B : Avant la fermeture de la grappe
- C : Au début de la véraison
- D : Trois semaines au moins avant vendanges.

Les produits à retenir dans la région sont :

procymidone (Sumisclex) ; vinchlozoline (Ronilan) ; iprodione (Rovral) à 1,5 kg de produit commercial à l'hectare.

Signalons enfin que les fongicides antimildiou : *dichlofluanide (Euparène) ; folpel + captafol (Mycodifol) ; folpel ou captafol* associés à d'autres matières actives ont une efficacité non négligeable sur le botrytis.

Dans les situations les plus précoces (Sud de la Circonscription) le stade A sera certainement atteint en fin de semaine.

COCHENILLES : (Se reporter à notre bulletin précédent).

Les premières larves ont été observées en début de semaine dans le CHABLISIEN. Aussi, dans les parcelles attaquées par les cochenilles, le premier traitement d'été sera effectué dès réception de ce bulletin. La deuxième application devra être réalisée vers le 5 juillet.

P.1.184

H O U B L O N

PUCERONS : La présence de pucerons étant signalée dans les houblonnières, surveiller attentivement vos parcelles et ajouter si nécessaire un aphicide à la bouillie anti-mildiou.

La lutte contre les pucerons peut aussi être envisagée en appliquant du *dimefox* (*Terra-Sytol*) au pied des souches. Mais ce produit est très dangereux et son emploi est interdit deux mois avant la récolte.

C É R É A L E S

- Stade moyen des blés d'hiver : "fin floraison" à "amande aqueuse"
- Stade moyen des orges d'hiver et escourgeons : "grains laiteux".

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Maladies des feuilles et des épis :

RHYNCHOSPORIOSE : Apparition de quelques taches sur épis dans de nombreuses situations.

SEPTORIOSE : Le pourcentage de parcelles présentant des symptômes sur épis a nettement progressé en particulier dans l'YONNE, la NIEVRE et en SAONE-et-LOIRE, mais l'intensité des attaques reste faible.

OIDIUM - ROUILLE NAINE - ROUILLE BRUNE : Pas d'évolution.

ROUILLE JAUNE : Pas de nouveaux foyers.

Ravageurs :

PUCERONS : Ils sont observés dans de nombreuses parcelles, mais restent le plus souvent isolés, sauf dans le nord de la SAONE-et-LOIRE et localement dans le JURA où des populations importantes sont notées.

PRECONISATIONS

Maladies :

Les traitements sur orges d'hiver, escourgeons et blés d'hiver sont déconseillés compte tenu du stade des cultures. En effet rappelons que l'on considère actuellement que 15 jours après l'épiaison, tout traitement devient inutile.

Ravageurs :

CECIDOMYIES : Lorsque les blés sont défleuris, ils ne sont plus sensibles à ces ravageurs.

PUCERONS : A l'exception de certaines parcelles du nord de la SAONE-et-LOIRE et du JURA (région d'ANNOIRE) aucun traitement ne se justifie actuellement.

La surveillance de l'évolution de ces insectes devra cependant être poursuivie jusqu'au stade laiteux. Jusqu'à ce stade une protection sera nécessaire si le seuil d'intervention (1 épi sur 2 colonisé par au moins 5 pucerons) est atteint.

Pour le choix des produits, se référer à notre bulletin précédent.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET